



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE — 88ème

Compte rendu du samedi 8 juin 2024, à Valence

Membres du bureau présents : Bruno Hellmann, président ; Marc Palluel Burnet, trésorier ; Isaline Peter, secrétaire.

Personnes invitées : Nicolas Daragon (maire de Valence), excusé ; Renaud Poutot (adjoint au sport), absent ; Marie-Pierre Mouton (Conseil général de la Drôme), excusée ; Jean-Louis Cellier (président de l'OSV), excusé.

Nombre de membres présents : 11 Nombre de membres représentés : 0

Le quorum de membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mai 2024 et vote du budget prévisionnel
- Rappel des activités du club
- Questions diverses

La séance a débuté à **15h**.

Est désigné **président de séance** Bruno Hellmann. Est désigné **secrétaire de séance** Isaline Peter.

Rapport moral

Présenté par Bruno Hellmann.

Le président du Ski Club Valentinois remercie les membres présents à la 88ème assemblée générale, ainsi que les parents et enfants. Malgré des chutes de neige capricieuses, le personnel des stations du Vercors a assuré des pistes bien damées. Il note un renouvellement des enfants inscrits aux activités, bien que le nombre d'adultes licenciés soit en baisse.

Des réparations ont été effectuées au chalet, incluant un radiateur défectueux, un mitigeur et un sèche-linge. Grâce à des jeunes bénévoles comme Isaline et Tamara, le club est désormais plus visible sur les réseaux sociaux et le site internet a été amélioré. Le président appelle à davantage de bénévoles pour aider le club.

La participation au Forum des Associations a permis d'attirer de nouveaux enfants. Pour améliorer le chalet, un nouveau système de cuisson est en cours d'installation, une VMC sera ajoutée aux sanitaires et un ravalement de peinture est prévu. L'isolation de l'agrandissement au premier étage est envisagée pour augmenter la capacité d'hébergement et le confort.

Il remercie également le Ski Club Romanais-Péageois pour leur aide, et continue de proposer des sorties loisirs aux adhérents avec le Schuss Valentinois.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport financier, compte de l'exercice & budget prévisionnel

Présenté par Marc Palluel Burnet.

Cette année, nous enregistrons un léger déficit de 1 062,98 €. Pour y remédier partiellement, nous allons :

- supprimer la box Free de la Maison de la Vie Associative ;
- remplacer la box du chalet par une option moins coûteuse tout en conservant la même qualité de service (internet, téléphone et TV) ;
- supprimer le point phone d'Orange au chalet.

La diminution des nuitées a entraîné une perte d'environ 15 000 €, avec 1067 nuitées soumises à la taxe. Pour augmenter le nombre de nuitées, nous avons décidé de simplifier les tarifs, ce qui permettra d'offrir des remises plus claires et moins sujettes à discussion pour les visiteurs :

- 25 € pour les adultes ;
- 23 € pour les enfants ;
- 21 € pour les adhérents.

Bien que les coûts aient augmenté, nous devons effectuer des réparations et investir pour attirer à nouveau des adhérents et des groupes.

Voir en annexe : les bilans comptables et les bilans prévisionnels.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Le bilan prévisionnel est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Activités du club

Présenté par Bruno Hellmann (pour les activités déjà existantes) et Isaline Peter (pour le stage d'été).

Les mercredis

Cette année, nous avons réussi à maintenir 7 cours du mercredi dans la station de Font d'Urle, clôturés par une sortie à but découverte et loisirs sur la station de Chamrousse. Notre partenariat avec le club de Romans nous permet de faire des économies ; nous avons ainsi une trentaine d'enfants à chacune des sorties. Je note le rajeunissement des enfants : ils pourront ainsi suivre et progresser plusieurs années avec le ski club. De bons résultats ont été obtenus (du flocon jusqu'à l'étoile d'or), les faibles effectifs permettant des progrès plus rapides.

Nous sommes à la recherche de parents pouvant accompagner leur enfant et nous donner un coup de main ; nous remercions chaleureusement ceux qui sont déjà venus nous aider.

Le stage de ski

Désormais, nous devons fournir les effectifs complets à la DDCS environ trois semaines avant le début du stage. Cela nous a empêchés d'accepter une dizaine d'enfants supplémentaires dont les parents nous avaient contactés la semaine précédant le départ pour Villard-de-Lans.

Nous avons utilisé deux minibus et deux voitures pour transporter tout le monde, car un car de 53 places aurait été trop coûteux pour nos finances. Les moniteurs disponibles se font rares, et les trois

années suivant le Covid n'ont pas permis de les renouveler comme nous le faisons auparavant, créant un creux dans le recrutement. Cependant, nous gardons espoir car des jeunes montrent leur volonté de s'investir.

Les repas du midi ont été pris au restaurant situé au Balcon et ceux du soir commandés à l'Auberge des Deux Moucherolles (Sylvain). Nous ne bénéficions d'aucune réduction pour les accompagnateurs et moniteurs, nous payons donc tout.

Le chalet des Bouchards

Cette saison, nous avons constaté une baisse de fréquentation au Chalet des Bouchards. Plusieurs groupes inscrits ont annulé leur venue pour des raisons financières, météorologiques ou de manque de neige, et n'ont pas pu être remplacés. Pour y remédier, nous allons poursuivre les travaux de rénovation :

- repeindre les chambres, couloirs et portes ;
- remplacer le matériel professionnel de la cuisine (four à vapeur, plaques à induction, congélateur) ;
- installer une VMC pour assainir les douches ;
- élaguer les arbres autour du chalet ;
- installer de nouvelles étagères au rez-de-chaussée ;
- trier les affaires, notamment dans les deux agrandissements ;
- préparer la visite triennale de sécurité ;
- assurer le suivi des installations réalisées par ERAL'Pro.

Le stage d'été

Lors du stage de ski, nous avons discuté de l'avenir du club et du problème de manque de neige. Pour y remédier, nous avons décidé de lancer un projet de stage d'été, qui débutera à l'été 2025. Initialement destiné aux plus jeunes, ce stage pourra être ouvert aux plus grands en fonction de son succès.

L'objectif est de maximiser l'utilisation du chalet en été en faisant découvrir la nature environnante de Villard-de-Lans aux enfants à travers diverses activités (accrobranche, cani-rando, escalade, etc.). Nous avons déjà établi des partenariats pour l'année prochaine, bien que certaines activités doivent encore être confirmées.

Le modèle de restauration sera similaire à celui du stage d'hiver, avec le club prenant en charge le petit-déjeuner et le goûter, et les repas du midi (sandwich) et du soir (repas chaud) fournis par l'Auberge des Deux Moucherolles. Ce projet est principalement piloté par Tamara et Isaline, qui se consultent régulièrement pour le mettre en place. Une grande nouveauté sera l'inscription et le paiement en ligne.

Questions diverses

Lors de l'assemblée générale, les membres ont décidé de :

- changer la boîte postale et d'adresse (rue Herriot, Cedex 26 009) ;
- mettre en place les virements bancaires pour l'inscription aux activités ;
- mettre en place une recherche active de sponsors et de partenaires.

Lors de l'assemblée générale, les membres ont évoqué :

- l'ajout du chalet sur des plateformes de location ;
- la nécessité de redéfinir le bureau et son règlement intérieur.

Nécrologie

Deux personnes chères au club nous ont quitté cette année : Jackie Merlin (ex-président) et Marthe Fourier (ex-monitrice).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **15h45**.

Signature du président

Signature du secrétaire
